



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES EPI



Certificat valide **1 an**



Taux de réussite formation en 2019 : **100%**



100% de nos stagiaires satisfaits de la formation

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (MAC EPI)

Objectifs

Le MAC d'Équipier de Première Intervention a pour objectif de maintenir les compétences de l'EPI concernant la prévention et la lutte contre l'incendie.

Compétences visées



Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies dans son entreprise.



Être capable de donner l'alerte rapidement, assurer l'évacuation selon une procédure et d'utiliser les moyens de première intervention.

Validation



QCM

Remise d'un mémo

Délivrance d'une attestation de formation



Un **maintien et actualisation** des compétences de la formation est **préconisé tous les ans** en suivant un stage de « Maintien et Actualisation des compétences » (MAC)



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation d'Équipier de Première Intervention.



DURÉE ET CALENDRIER

5 heures

Nous consulter pour les dates de stage



STRUCTURES ET PERSONNES CONCERNÉES

Toutes entreprises

Toutes personnes désignées par le chef d'entreprise



LIEU DE RÉALISATION

Au sein de votre établissement.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 minimum à 7 maximum



COÛT DE L'ENSEIGNEMENT

Par stagiaire = 145€

Intra entreprise = 900€



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas

Utilisation de matériel de prévention incendie

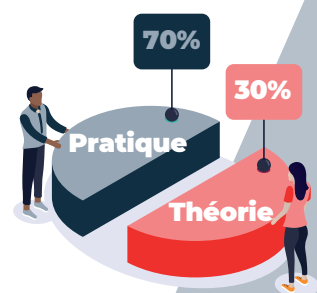
Retour d'expériences des participants



QUALIFICATION DU FORMATEUR

Formateur SSIAP 3

Sapeur pompier volontaire



Formation obligatoire à l'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie (Article R.4227-39, R.4227-28, R.4141-11, L.4121-1, L.4121-2, L.4121-3, L.4121-5, R.4141-3 et R.4141-13 du code du travail) du code du travail). Recommandation de l'APSAD : Règle R6 : chapitre 4, chapitre 6, chapitre 3-3-5-6

PROGRAMME DE FORMATION



Documents remis à chaque participant à l'issue de la formation :

✓ Attestation de fin de formation ✓ Livret « EPI »



Le MAC ESI a pour objectif de maintenir et actualiser les compétences déjà acquises par l'EPI

■ LA RÉGLEMENTATION

- Code du travail
- Réglementation des établissements recevant du public ERP

■ LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les extincteurs
- Le principe de fonctionnement des extincteurs
- Les indications sur les extincteurs
- La mise en œuvre des extincteurs
- L'attaque du feu
- Les distances d'attaque
- Les extincteurs mobiles (si présent sur le site)
- Le robinet d'incendie (A.R.I.)

■ L'INCENDIE

- Les causes de l'incendie.
- Le mécanisme de la combustion
- La propagation.
- Les classes de feux
- Les modes de propagation du feu
- Les effets sur l'homme
- Les principes d'extinction

■ QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE

- La prévention
- Synthèse des actions
- L'EPI, acteur de sécurité

■ LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

- Inventaire des mesures de prévention mise en place dans l'établissement
- Consignes générales d'incendie

■ INTERVENTION SUR FEUX RÉELS

- Exercices pratiques sur feu réel avec un générateur de flammes.
- Utilisation des différents types d'extincteurs (eau pulvérisée, poudres, CO2)
- Utilisation du Robinet d'Incendie Armé (R.I.A.). si utilisé dans l'entreprise



La formation pourra être adaptée selon les risques de l'entreprise. Une **pré-visite de votre établissement** sera à prévoir 15 jours avant le début de la formation.



Dans le cas de **public en situation de handicap**, un entretien préalable à l'inscription sera proposé afin de **juger de l'adéquation entre la situation et le contenu de la formation.**

VOS INTERLOCUTEURS EN GUADELOUPE :



05.90.21.33.10 06.90.62.06.56